

PROCES VERBAL

Assemblée générale ordinaire

10 juin 2022



Association pour
la Protection de l'Environnement
du Pays de Grignan
et de l'Enclave des Papes



Assemblée générale du 10 juin 2022

19 h	Accueil par le président		Jean LUCHET
19 h05	Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée générale	Adoption	Jean LUCHET
19h10	Présentation du rapport moral	Vote	Jean LUCHET
19h15	Présentation du rapport d'activité	Vote	Patrick Faure
19h20	Présentation du compte financier 2021	Vote	Thierry Heer
19h30	Vote des rapports, et quitus au Conseil d'administration	Vote	Jean LUCHET
19h40	renouvellement administrateurs du premier tiers (ordre ancienneté) : art 9 modifié par AGE du 10/06/2022 et désignation de nouveaux administrateurs (limite 21 membres)	Vote	Patrick Faure
19h50	Transfert du siège social	Vote	Jean LUCHET
19h55	Questions diverses		
20h00	Clôture AGO 2022		

Rapport Moral du Président

2020/2022 une crise sanitaire sans précédent - des conséquences importantes sur l'ensemble du monde associatif

2022 = L 'APEG a 20 ANS (créée le 11 mai 2002)

L'occasion pour nous tous de réfléchir à l'avenir de l'association

« L'on mesurera un jour, le degré d'une civilisation non pas à ce qu'elle aura pris à la nature mais à ce qu'elle lui aura laissé ou rendu » Robert Hainard

interrompre l'exploitation déraisonnable de nos ressources consacrer notre énergie à créer des zones de protection intégrale pour ré-équilibrer l'usage de la nature entre les humains, les autres espèces animales et l'ensemble des végétaux.

96% des mammifères qui peuplent notre monde sont soit des humains (36%), soit des animaux élevés pour notre consommation (60%).

4% seulement sont des animaux sauvages.

QUEL AVENIR POUR NOTRE ASSOCIATION ?

- Protection de l'environnement de 19 communes -2 départements
- Mobilisation et représentation des citoyens
- Défense de l'intérêt général
- Une ambition qui s'oppose à celle d'un monde où prévaut la recherche du profit immédiat et individuel : « *L'on mesurera un jour, le degré d'une civilisation non pas à ce qu'elle aura pris à la nature mais à ce qu'elle lui aura laissé ou rendu* » Robert Hainard

QUELLE IMAGE ?

- Un nouveau LOGO imaginé par Jack Dumont (remerciements)
- Un nouveau site pour mieux illustrer nos actions

QUELS OUTILS D'ACTION ET DE COMMUNICATION ?

- Un nouveau SIEGE SOCIAL. Des équipements adaptés - L'association espace Maison MILON –un président accueillant Bernard GROSSAT- Remerciements à La commune de Grignan
- Un Conseil d'Administration représentatif
- Des relations dynamiques avec des associations qui poursuivent des buts similaires

Quelques événements ou dates clés :

L'APEG s'est opposée et a obtenu l'arrêt de projets dangereux :

- 2002-2003 : action contre le **projet d'une ligne à haute tension** reliant Valaurie à Valréas. Ancienne ligne rénovée sans modification !
- 2003 : action contre un **projet de centre d'enfouissement de déchets** à VALREAS site du BARIOL. Projet abandonné suite à un Référendum d'Initiative citoyenne (RIC)
- 2005 : abandon d'un **projet de circuit automobile** sur le plateau du Rouvergue

- 2011-2017 : **Poulailler industriel de 185.000 poulets de chair** de Grillon
La cour d'appel de Marseille reconnaît le bien-fondé de la demande de l'Apeg et annule l'arrêté d'exploitation en novembre 2017. Malheureusement, le préfet est passé outre la décision de justice et a délivré un permis provisoire qui dure toujours ...

- 2019 : **projet du poulailler industriel de 29.900 poules pondeuses** à Valréas quartier St Pierre : le permis de construire obtenu a été retiré suite à une vaste mobilisation citoyenne soutenue par l'Apeg.

Quelques événements ou dates clés :

L'APEG a fait évoluer des projets insatisfaisants au plan de l'intérêt général et a aidé des projets durables et responsables:

- **Des Parcs photovoltaïques industriels** bénéficiant aux seuls actionnaires des entreprises exploitantes: à Réauville, à Salles sous bois et à Montjoyer.
- **Des Projets de parcs photovoltaïques abandonnés ou bloqués** à Chantemerle-lès-Grignan (2019) et Grignan (2020-2021) suite à l'évolution de la position de l'administration: STOP à l'artificialisation des terres.
- **Aides financières** à SAS centrales villageoise de la Lance et la coopérative Sud Vivarhone Energies à Bourg St Andéol qui produisent de l'énergie photovoltaïque à partir de toitures et au profit des habitants
- **Soutiens** aux artisans, agriculteurs locaux qui appliquent des valeurs que nous défendons (vente en vrac, achats locaux, suppression des produits phytosanitaires ...)

Des sujets mobilisateurs et des actions à notre portée

thèmes sur lesquels nous pouvons nous mobiliser, réfléchir ensemble et agir en commun des actions à notre portée :

- ❖ **Réduire, trier et recycler les déchets**
- ❖ **Préserver la biodiversité : faune, flore, en déclin très rapide :**
 - protéger les bois et les forêts, les ripisylves ou forêts alluviales,
 - préserver nos ressources en eau
 - sauvegarder nos sols et nos paysages (artificialisation, bétonisation, bitumisation...)
- ❖ **Agir individuellement au quotidien :**
 - avec nos producteurs locaux, acheter local et en vrac, réduire la part animale de notre consommation...
 - accroître la biodiversité de nos jardins et de nos communes : abris pour insectes, nichoirs pour oiseaux, création de mares, replantation des haies...
- ❖ **Participer activement à la transition énergétique**

REDUIRE, TRIER, RECYCLER LES DECHETS:

- ❖ tri à la source des biodéchets généralisé au 31 décembre 2023 (lombricompostage, composteurs collectifs, poulailler communaux....)
- ❖ participation aux formations de Guide composteur organisées par CCEPPG
- ❖ participation enquête publique projet extension COVED Les Granges Gontardes
- ❖ Implication dans les **Plans locaux de prévention des déchets ménagers (PLPDMA)** : commission locale consultative SYPP

Préserver la biodiversité : faune, flore, en déclin très rapide :

❖ PROTECTION DES RIPISYLVES ou FORETS ALLUVIALES :

coupes rases de ripisylves au bord du Lez et de l'Herein : manifestation et pétition « sauvons nos rivières » 05 2021 Colonzelle

APPHN Lez : association aux travaux d'élaboration de l'arrêté de protection des habitats naturels du bassin versant du LEZ (APPHN Lez) (publication prévue fin 2022) - application du code forestier aux coupes de bois dans les ripisylves : arrêtés préfet de la Drôme (12/2021) et préfet de Vaucluse (12/2020) .

❖ LA PROTECTION DES BOIS ET DES FORÊTS:

Les massifs forestiers (plateau du Rouvergue) : coupes rases de plus en plus nombreuses et de plus en plus importantes qui affectent les bois du plateau du Rouvergue depuis 2021 (18 ha)

Interventions auprès préfecture 26 pour faire respecter le code forestier

réalisation brochure pour mieux faire connaître le plateau du Rouvergue, ensemble remarquable de près de 1500 hectares sur 9 communes, réservoir de biodiversité de proximité (ZNIEFF type 1)

Préserver la biodiversité : faune, flore, en déclin très rapide :

Freiner l'artificialisation des sols :

❖ **Mobilisations pour la préservation des terres agricoles et naturelles**

- plate-formes logistiques à Donzère : EP fin 2021
- projet de nouvel échangeur autoroutier de Pierrelatte/Saint Paul
- opposition aux projets de parcs photovoltaïques au sol en zone agricole ou naturelle : Grignan : consultation publique juillet 2021/Roussas / Chantemerle les Grignan

❖ **Participer activement à l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Rhône Provence Baronnies : les règles du futur**

ne pas reconduire les pratiques actuelles d'aménagement

Préserver la biodiversité : faune, flore, en déclin très rapide :

PRESERVATION des RESSOURCES en EAU

❖ Le LEZ, un bassin très déficitaire :

- bassin du Lez : déficit de 20 % entre la ressource locale et les usages : irrigation 80 % - eau potable 10 % - autres 10 %
- année 2021 : mise en place de mesures de restriction de l'usage de l'eau jusqu'à la fin du mois de septembre
- validation orientations stratégiques du **SAGE** du Lez
- Année 2022 : arrêté alerte sécheresse dès le mois d'avril / déficit hydrique 12 mois : 30 % / absence reconstitution nappes phréatiques depuis 2018

❖ **Alerte sur 2 Projets qui risquent d'aggraver la situation:**

- **projet démesuré d'irrigation Nord Vaucluse (HPR)** : doublement surfaces irriguées par l'eau du Rhône (prélèvement de substitution)
- projets de **retenues collinaires** : conflits d'usage potentiels/alimentation nappes phréatiques

Agir individuellement au quotidien :

❖ **AGIR avec NOS PRODUCTEURS LOCAUX - MIEUX se NOURRIR PRES DE CHEZ NOUS !**

établissement avec l'association les COLIBRIS d'un fichier recensant et valorisant les producteurs locaux et les circuits courts

❖ **FAVORISER LA BIODIVERSITE DANS LES EXPLOITATIONS**

- Aider nos producteurs locaux à favoriser la présence des auxiliaires et donc la réduction naturelle des ravageurs et l'abandon des produits phyto sanitaires
- replanter des haies, créer des mares , des zones humides, installer des nichoirs et des perchoirs pour l'avifaune...

❖ **DEVELOPPER LA BIODIVERSITE dans nos JARDINS**

et dans nos COMMUNES

Pesticides **INTERDITS**, Mieux **ACCUEILLIR** oiseaux et insectes (nichoirs et abris, diversification des plantes...)

Participer activement à la transition énergétique

❖ **TRANSITION ENERGETIQUE** : Organisation par l'APEG de débats citoyens sur la transition énergétique et les énergies renouvelables : Grignan 09 2020 / Taulignan 03 2022

❖ **LES ENERGIES RENOUVELABLES :**

L'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Photovoltaïque au sol : nombreuses réserves : artificialisation des sols (1 département / 7 ans) – destruction de milieux propices à la biodiversité - opposition APEG

Photovoltaïque En Toiture sur Bâtiments Existants : solution de référence Participation au capital de sociétés réunissant des citoyens et visant à produire en commun de l'énergie photovoltaïque : SAS des Centrales Villageoises de la Lance/ SAS sud VivaRhône Energie

LE BOIS ENERGIE : espaces boisés : 2e puits de carbone après les océans

position APEG : préserver zones de biodiversité et puits de carbone/ exploitation durable et une gestion raisonnée de la forêt (agroforesterie), pour préserver et accroître la ressource sur le long terme/ priorité au bois d'œuvre

❖ **L'ENERGIE NUCLEAIRE**: position APEG = mission de VEILLE et d'INFORMATION (membre CLIGEET site Tricastin)

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

Vous trouverez ci-après le compte de gestion de l'association pour l'année 2021 annexe I et le détail des dépenses en annexe II.

L'année 2021 a été pour de nombreuses associations comme la nôtre synonyme d'une baisse importante du nombre d'adhérents (213 adhérents à jour de cotisation au 31 décembre 2021) heureusement compensée en partie par une augmentation du montant moyen des adhésions. Ce désintérêt pour l'action associative sans doute lié au confinement doit nous inciter à développer notre visibilité sur le terrain afin de capter l'attention en profitant du retour des séjours en France.

Nous avons donc investi dans divers matériels et le renouvellement du site de l'APEG et surtout dans un nouveau logo qui a reçu de nombreux avis favorables lors des diverses manifestations auxquelles nous avons participé.

Mais l'engagement financier ne fait pas tout et nous avons aussi besoin d'un engagement personnel de chacun mais limité à quelques heures par mois afin d'assurer la continuité et la pérennité de notre action.

Nous comptons sur vous

Nous vous souhaitons une bonne assemblée générale.

Thierry Heer

ANNEXE I

Compte de gestion

1er janvier au 31 décembre 2021

ENCAISSEMENTS	2021	2020
Adhérents	5'315.00	6'505.00
Adhérents non identifiés	50.00	
Dons	85.00	
Ventes nichoirs	450.00	375.00
Ventes manifestations	362.00	
Intérêts Livret A	76.39	76.05
Total des recettes	6'338.39	6'956.05

DEPENSES		
Achats	-270.00	
Actions & Medias	-495.00	-365.77
Adhésions associations	-255.00	-150.00
Assurance & abonnements	-381.93	-142.84
Frais bancaires	-15.00	-12.00
Frais divers	-744.97	-333.37
Matériel	-1'078.40	
Publication	-288.80	-1'110.65
Total des dépenses	-3'529.10	-2'114.63

Reprise de provision		1'440.00
	0.00	1'440.00

Bénéfice	2'809.29	6'281.42
-----------------	-----------------	-----------------

ACTIF		
Banque	5'740.67	4'100.87
Chèques non débités	0.00	-63.90
Caisse	1'031.20	2.00
Livret A	15'353.52	15'277.13
Sud Vivarhone Energies avance	300.00	300.00
Total actif	22'425.39	19'616.10

2'809.29

Le passif du bilan de l'APEG comprend uniquement ses fonds propres – aucune dette

ANNEXE II
Détail des dépenses 2021

	Montant total
Achats	-270.00
Nichoirs La Hulotte	-270.00
Actions & Medias	-495.00
Cotisation Foire de Grignan	14.00
Foire de Nyons	-35.00
Foire de Nyons photocopies	-95.00
Foire Nyons	-46.00
Marché de Noël Taulignan	-30.00
Marché de Noël Taulignan produit gaufres	-53.00
Vignerottes Crowdfunding	-250.00
Adhésions associations	-255.00
Association Bourg St Andéol 2021	-20.00
FNE 2021	-100.00
FRAPNA 2021	-100.00
Hirondelles aux champs 2021	-20.00
Jardins partagés Grignan 2021	-15.00
Assurance & abonnements	-381.93
Ohme abonnement mars à décembre 2021	-239.00
SMACL RC 2021	-142.93
Frais bancaires	-15.00
FRAIS DIRECT ECUREUIL PRO	-12.00
FRAIS virement	-3.00
Frais divers	-744.97
Envoi convocation AG 2020	-51.20
Envoi recommandé Préfet Drôme et timbres	-6.80
Fournitures bureau	-162.53
Fournitures bureau & frais CA logo	-324.44
Toner Bonnifacy	-200.00
Matériel	-1'078.40
Bannière APEG	-57.60
Barnum APEG Interouge	-375.20
Dépliant trois volets	-79.20
Dépliants APEG OTT imprimeurs	-410.40
Kakémono APEG	-156.00
Publication	-288.80
Facture achat documentation CPN – jeunes APEG	49.90
FCPN fascicule & Sendinblue	-98.70
Pic Vert calendrier 2022	-240.00
Total général	-3'529.10

Vote des rapports annuels 2021

Le nombre d'adhérents présents ou représentés à l'Assemblée générale ordinaire est de 52 personnes .

Rapport moral: Abstentions: 0 – Vote contre : 0

le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport d'activité: Abstentions: 0 – Vote contre : 0

le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Rapport financier: Abstentions: 0 – Vote contre : 0

le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Quitus:

L'assemblée donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion de l'année 2021

Transfert du SIEGE SOCIAL

L'Assemblée générale vote la ratification du transfert du siège social tel que décidé par le CA du 29/04/2022 :

Abstentions: 0 – Vote contre : 0

le Changement de siège social est donc approuvé à l'unanimité des 52 adhérents présents ou représentés

L'ARTICLE 4 des statuts : SIÈGE SOCIAL, devient donc

« Le Siège Social de l'Association est situé Maison Milon, 2 place EMILE COLONGIN-LE VIALLE 84600 GRILLON. Il pourra être transféré par décision du conseil d'Administration, qui devra être ratifiée par une Assemblée Générale ordinaire ».

Conseil d'administration votes

4 nouvelles candidatures sont présentées au Conseil d'administration:

Laurence DENY
Jack DUMONT
Gaelle NARDINI
Jean VEPIERRE

Les 4 candidatures sont approuvées à l'unanimité des 52 adhérents

Renouvellements :

En application du nouvel article 9 il est proposé le renouvellement du tiers des membres du CA

Nadine BONNIFACY
Jean LUCHET
Gérard AIT KHÉDACHE
Patrick FAURE
Jean François PERDRIEL

Les 5 renouvellements sont approuvés à l'unanimité des 52 adhérents

Le Conseil d'administration est donc composé de:

Gérard Ait Khédache, Jean Paul Berger, Nadine Bonnifacy-Pouizin, Clotilde Burel, Laurence Deny, Jack Dumont, Patrick Faure, Marie France Feith, Odile Ford, Jean Luc Grauer, Thierry Heer, Jean Luc Legrand, Jean Luchet, Elisabeth Maitre, Gaelle Nardini, Jean François Perdriel, Anne Simon, Jean Vepierre, Claudia Vergier.

QUESTIONS DIVERSES/ ECHANGES

Le Conseil d'administration a demandé à Thomas Villain responsable d'une entreprise informatique locale de l'aider à repenser le site de l'Apeg. Ce travail important auquel ont participé de nombreuses personnes du CA vient de s'achever et on peut accéder au nouveau site par www.apeg.fr

Il a été présenté à l'Assemblée quelques unes des pages significatives du nouveau site.

L'Apeg pourra donc dorénavant s'appuyer sur sa publication APEG ECHANGES et sur son SITE pour communiquer avec ses adhérents et faire mieux connaître ses points de vue sur ses principaux thèmes d'action: Biodiversité, Energies, Déchets

Le trésorier

le président

un vice président